

20 boulevard de Grenelle 75015 Paris tel 01.45.77.94.04 fax 01.45.77.94.05

info@fenara.org www.fenara.org

CONGRES NATIONAL DE LA FENARA

ANGOULÊME - 16 MAI 2014

DISCOURS DE CLÔTURE du PRESIDENT SERGE THIVENIN

Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les Délégués, Cher(es) ami(es),

Je vous exprime, en mon nom personnel et au nom de mes collègues du Bureau et du Conseil d'Administration, mes très vifs remerciements pour votre participation à la séance de clôture du Congrès annuel de la FENARA.

Comme vous le savez, aujourd'hui est une date particulière pour la FENARA, puisque c'est celle de son trentième anniversaire. Elle a, en effet, été créée un 16 mai 1984 pour améliorer la protection sociale et le pouvoir d'achat des retraités de l'artisanat. Le régime de retraite des artisans, la CANCAVA - devenue depuis le RSI -, l'UPA et l'APCMA l'ont activement aidée à se mettre en place. Rapidement d'autres partenaires, en lien étroit avec notre secteur, sont venus apporter leur soutien : Pro BTP, la MNRA et plus récemment MAAF Assurances.

Je voudrais donc maintenant vous dire, chers partenaires, notre reconnaissance pour votre fidélité et notre fierté de fêter avec vous les 30 ans de notre fédération, toujours aussi active et déterminée pour défendre les intérêts de ses adhérents.

A l'époque, ses fondateurs agissaient pour que les retraités de l'artisanat aient, en matière de protection sociale, les mêmes droits que ceux du Régime Général des salariés. C'est effectivement le cas aujourd'hui, pour l'essentiel, et la FENARA y a largement contribué.

D'autres combats attendent désormais la FENARA. En effet, notre système de couverture sociale, aujourd'hui très déficitaire, est fragilisé par l'augmentation des besoins engendrés par le vieillissement de la population et une croissance économique qui ne permet pas d'assurer l'équilibre des comptes sociaux.

Dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril, le Premier ministre Manuel Valls a annoncé un plan d'économie de 50 milliards d'économies, d'ici la fin du quinquennat, pour financer les mesures du pacte de responsabilité et réduire les déficits, avec 10 milliards d'économies portant sur l'assurance maladie et 11 milliards supplémentaires sur les autres dépenses de Sécurité Sociale.

A ce dernier égard, il a dévoilé, le 16 avril, que le montant de toutes les prestations sociales (retraite, famille, logement) serait gelé jusqu'en octobre 2015. C'est un scandale que la FENARA n'a pas laissé passer, j'y reviendrai dans un instant.

Certes, des économies et une réforme de la protection sociale sont inéluctables. Mais la FENARA refuse que l'on réfléchisse uniquement en coûts, ce qui ne peut déboucher que sur des injustices et des inégalités. Elle veut que l'on raisonne surtout en besoins dont certains sont criants. C'est pourquoi, elle se mobilise avec beaucoup de force et de détermination pour que les nouvelles orientations soient prises dans le sens d'une protection sociale qui soit à la fois solidaire et adaptée à notre population de retraités.

Au nombre de 15 millions aujourd'hui, les retraités seront 20 millions dès 2030. Leur importance économique et sociale et leur poids électoral, - nous venons de le constater encore récemment -, sont désormais incontournables.

A ceux qui considèrent le vieillissement de la population comme une charge, la FENARA répond qu'il est aussi une source importante de croissance. Prenons seulement deux exemples : le fort engagement bénévole des retraités (leur aide à autrui est chiffrée entre 6 et 14 milliards d'euros) et le développement de la silver économie, secteur qui propose des produits et des services permettant aux personnes âgées de mieux vivre chez elles et offre des opportunités importantes en termes d'emplois et de débouchés.

Encore faut-il que nous puissions continuer à nous soigner pour conserver un état de santé qui nous permette de nous investir dans la vie de la cité. Encore faut-il que notre pouvoir d'achat cesse d'être attaqué et remis en question régulièrement. Encore faut-il que la prise en charge à domicile des plus âgés soit réellement améliorée.

Or aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de nos retraites, ou de la prise en charge de la dépendance, il y a fort à faire et la FENARA sera présente sur tous les fronts.

Commençons par les retraites. La nouvelle réforme du 20 janvier 2014 n'a tellement rien résolu que le gouvernement annonce déjà qu'il faut aller au-delà des économies prévues, en gelant les retraites jusqu'en octobre 2015! Alors que l'on savait dès le départ que les mesures prises n'assuraient pas le financement des régimes, engendraient de nouveaux coûts avec l'élargissement des départs anticipés et la création du compte pénibilité, et enfin que les inégalités subsistaient (les écarts avec le secteur public et les régimes spéciaux demeurent).

La réforme des retraites venait de reporter leur revalorisation d'avril en octobre mais également de fiscaliser les majorations de retraite pour enfants. Voilà qu'en avril, le gouvernement annonce passer à la vitesse supérieure en prévoyant de geler les pensions pendant 18 mois.

La FENARA a immédiatement réagi par des courriers au président de la République, au Premier ministre, à la ministre de la Santé, à la secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, et à tous les parlementaires, pour s'opposer à ce gel, en particulier pour les retraites inférieures à 1 250 euros.

Finalement, face à la fronde d'un certain nombre de députés, le Premier ministre a proposé que tous les retraités qui perçoivent jusqu'à 1 200 euros de pensions (base plus complémentaires) ne soient pas concernés par le gel, soit un retraité sur deux. Initialement, seuls ceux percevant le minimum vieillesse (792 euros) étaient épargnés.

La mesure devrait être précisée dans le projet de loi de finances rectificative de juin prochain. Techniquement compliquée à mettre en place, la revalorisation pourrait ne pas intervenir en octobre mais de façon rétroactive, quand les circuits d'informations seront prêts.

Vous pouvez compter sur la FENARA et ses associations pour suivre ce dossier de très près et s'opposer fortement à des mesures qui appauvrissent les retraités sans garantir pour autant un financement durable de leurs pensions.

La FENARA va se battre non seulement contre le gel prévu jusqu'en 2015 mais également pour qu'à nouveau toutes les pensions soient revalorisées le 1er avril, en se basant sur le coût réel de la vie, et pour que les majorations pour enfant soient défiscalisées. De plus, elle demande que tous les retraités ayant eu une carrière peu rémunérée mais longue perçoivent, dès 2015, une retraite au moins égale à 1 250 euros et, enfin, pour que les pensions de réversion de base soient rehaussées en portant leur taux à 60%, comme dans les régimes complémentaires.

A défaut d'un retour à la croissance, notre système de retraite va continuer de se fragiliser. C'est pourquoi, la FENARA estime indispensable de le refondre et d'assurer une répartition équitable des efforts entre les générations et entre les assurés de tous les régimes.

Après le rendez-vous manqué pour les retraites, en 2013, aurons-nous plus de chance avec la loi, en préparation, « pour l'adaptation de la société au vieillissement » et le financement de la prise en charge de la dépendance, en 2014 ?

En raison du remaniement ministériel intervenu début avril, le projet de loi n'a pas été présenté, à la date initialement prévue, au Conseil des Ministres et aucun calendrier n'a été précisé depuis.

Craignant qu'il soit à nouveau enterré, la FENARA a interpelé, le 24 avril, le Président Hollande en lui rappelant ses engagements de campagne et en lui demandant de confirmer officiellement que le projet de loi, absent du discours de politique générale du Premier Ministre, reste néanmoins prioritaire et qu'il soit adopté d'ici fin 2014. Elle a également sollicité plusieurs ministres.

Nous sommes tous concernés, retraités actuels et futurs, car le plus fort de l'accroissement des besoins et de la dépense en matière de dépendance aurait lieu de 2025 à 2040, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS).

L'objectif du projet de loi est d'opérer un changement de regard sur le vieillissement et de mobiliser toute la société pour aider l'ensemble des retraités, et non uniquement ceux en perte d'autonomie. Il donne la priorité à la prévention, au maintien à domicile, à l'augmentation des aides en cas de dépendance lourde et au soutien aux aidants.

Voici les points sur lesquels la FENARA attire l'attention et fait des propositions concrètes aux pouvoirs publics.

Tout d'abord, il est prévu de relever les plafonds d'aide de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (l'APA) à domicile, et d'autant plus que le niveau de dépendance est important et touche des personnes modestes.

Ceci convient en partie à la FENARA. Mais elle n'est pas dupe. Le gouvernement affiche sa volonté de « privilégier le maintien à domicile des seniors », parce que le souhait des Français serait de vieillir chez eux, mais surtout parce qu'il coûte moins cher à la collectivité.

La FENARA lui demande avec fermeté une revalorisation importante de l'APA à domicile, pour tous les niveaux de dépendance, et pas seulement les plus lourdes. Car actuellement son montant, qui dépend du degré de perte d'autonomie, ne permet pas dans la majorité des cas de faire face aux dépenses.

Par ailleurs, cette priorité donnée au maintien à domicile sert de justification au gouvernement pour ne pas s'attaquer dès maintenant au problème du coût des maisons de retraite pour les familles. Il ferait l'objet d'une deuxième loi, plus tard.

Or, les sommes restant à la charge des personnes résidant en établissement dépassent bien souvent les capacités financières de leurs familles. Il suffit de comparer le reste à charge moyen en établissement, qui s'élève à 2 300 € par mois, au montant mensuel moyen des retraites, qui est de l'ordre de 1 200 €, pour mesurer la difficulté des situations vécues par la plupart des familles.

Dans les EHPAD, seules les dépenses relevant du "tarif soin" sont financées par l'Assurance maladie. Le résident prend en charge les dépenses relatives au « tarif hébergement » et celles relatives au « tarif dépendance ». Le reste à sa charge est donc important. La FENARA demande en urgence au gouvernement, qu'il diminue, grâce à une augmentation de l'APA en établissement et au transfert de certaines charges du tarif « dépendance » vers le tarif « soin », comme c'est le cas dans le secteur hospitalier, par exemple pour les charges d'aides-soignantes et des aides médico-psychologiques.

Le projet de loi prévoit également de mieux prendre en compte la situation des aidants et met en avant l'impact sur leur santé. Il institue une « aide au répit » qui doit leur permettre de prendre quelques heures par semaine « pour souffler » ou une semaine de vacances dans l'année. 80 millions seront consacrés à sa mise en place. Ces avancées sont positives sur certains points pour la FENARA, si ce n'est que les sommes affectées doivent être bien supérieures pour répondre aux besoins des aidants dont, par ailleurs, la contribution est chiffrée par France Alzheimer à l'équivalent de 85 milliards d'euros.

Le développement de la silver économie est encouragé par le gouvernement, car le secteur est créateur d'emplois et, à terme, l'hébergement en EHPAD pourrait être limité à l'accueil des personnes dépendantes au stade ultime. La FENARA fait remarquer que l'offre devra s'adapter aux moyens des aînés. Il ne faudrait pas, en effet, oublier qu'un quart des plus de 85 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté, et que, si la silver économie peut être une bonne réponse à moyen terme, elle ne résout rien pour les personnes qui souffrent aujourd'hui de perte d'autonomie.

La FENARA partage quelques grandes orientations du projet de loi. Mais elle dénonce l'écart existant entre les ambitions affichées et l'insuffisance des financements nouveaux prévus qui se résument à l'affectation des 645 millions provenant des 0,3 % de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), assise sur les pensions des retraités imposables.

Je fais une parenthèse pour rappeler que la FENARA n'a pas accepté la méthode qui a consisté à prélever la CASA dès 2013, avant même que soit engagée la réforme qu'elle devait financer. Elle s'est donc opposée vivement à l'instauration de cette taxe et ses craintes étaient fondées car le montant récolté en 2013, a été détourné vers le Fonds de Solidarité Vieillesse qui n'a rien à voir avec la dépendance. Le Gouvernement s'apprêtant à recommencer en 2014, la FENARA, avec d'autres associations nationales de retraités, a protesté fortement, ce qui a incité le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, à engager enfin les premières concertations fin 2013, pour une réforme en 2014.

La FENARA est très mobilisée pour que ce calendrier soit maintenu, en dépit du récent remaniement ministériel. Elle va se battre une nouvelle fois pour que les financements ne soient pas aussi dérisoires que ceux annoncés au regard de l'ampleur des besoins. Sur les 645 millions d'euros de dépenses prévues au total, 375 millions devraient servir à augmenter l'APA des personnes âgées restées à domicile, un montant à partager entre les 700 000 personnes bénéficiaires. Pour les logements, il n'est envisagé de faire des travaux que dans 80 000 d'entre eux d'ici quatre ans. Seulement 25 millions d'euros sont prévus pour la revalorisation des salaires des aides à domicile, qui sont plusieurs centaines de milliers aujourd'hui, avec des revenus largement en dessous du smic. Et, pour les familles qui se relaient pour venir en aide à leurs proches. l'aide financière maximale serait de 500 euros par an.

La FENARA demande, et pourquoi ne pas dire exige, une prise en charge par la solidarité nationale pour soulager les familles et garantir une équité réelle entre tous les citoyens. La mutualisation maximale pour des risques qui sont souvent très lourds est une nécessité économique. Actuellement d'origines multiples (taxes, cotisations, CSG, etc...), la FENARA demande aux pouvoirs publics de repenser totalement le financement de la dépendance.

Autre réforme que la FENARA suit de près : le projet de loi santé annoncé pour l'été 2014 par la ministre Marisol Touraine, afin de mettre en place la «stratégie nationale de santé » devant se traduire par une réorganisation du système des soins.

Miser sur la prévention, améliorer l'accès aux soins, les organiser autour des patients, soigner en ville avant d'aller à l'hôpital, généraliser les complémentaires santé, et finalement « dépenser mieux » en retournant à l'équilibre des comptes sans rationner les soins, sont les pistes préconisées également par la FENARA.

Mais en attendant, la réalité est que l'assurance maladie étant la branche la plus déficitaire de la sécurité sociale, des efforts de plus en plus lourds sont infligés aux assurés. Certains, et parmi eux de nombreux retraités, finissent par renoncer à des soins, ce qui préoccupe beaucoup la FENARA.

Et l'annonce du Premier ministre Manuel Valls des 10 milliards d'économies à faire sur les dépenses de santé entre 2015 et 2017, au lieu des 6 milliards programmés initialement dans le plan d'économies, n'est pas pour nous rassurer - et que nous ne pouvons pas accepter -.

Marisol Touraine a promis qu'il n'y aurait ni déremboursements pour les assurés ni nouvelles franchises. Ce sont les restructurations des hôpitaux, la baisse du prix des médicaments, la progression des génériques qui devraient se poursuivre, à un rythme accéléré.

Il est incontestable que les progrès de la médecine font que nous nous soignons davantage, mieux, toujours plus cher et que les maladies chroniques ou les polypathologies se développent avec la longévité de la vie.

La FENARA demande que les efforts portent sur l'adaptation des soins, leur coordination et la suppression des actes inutiles. Nous pouvons tous témoigner que les déficiences dans l'organisation des soins sont très préjudiciables aux patients et creusent le déficit.

Le financement doit rester, quoi qu'il arrive solidaire. Les dépenses doivent être mutualisées sur l'ensemble de la population.

La FENARA a des revendications très concrètes pour les retraités.

Tout d'abord, rendre leur complémentaire santé obligatoire. Elle doit être de qualité : chaque contrat doit offrir un socle minimal de prestations, sous le contrôle des pouvoirs publics. La cotisation ne doit plus augmenter avec l'âge. Elle doit être accompagnée d'une mesure sociale ou fiscale : soit une prise en charge de la cotisation identique à celle des actifs des professions indépendantes, soit le plafond mensuel de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé doit être relevé à 1 250 euros par personne.

Ensuite, intensifier la limitation des dépassements d'honoraires médicaux. Pour rendre les consultations accessibles à tous, ils doivent être soumis à un contrôle plus strict des pouvoirs publics. Le résultat des récentes mesures prises est décevant : le taux moyen des dépassements ne s'est infléchi que très légèrement et seuls trois médecins d'Ile de France ont été sanctionnés pour dépassements abusif. Il est important que les dépassements restent mesurés afin qu'ils soient pris en charge intégralement par les complémentaires.

Enfin, mieux répartir les médecins sur le territoire. Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures en les incitant à s'installer dans les zones délaissées par eux.

En conclusion

Au cours des cinquante dernières années, la part de la richesse nationale consacrée à la protection sociale a doublé et son mode de financement s'est profondément transformé. La crise économique qui a débuté en 2008 a jeté un éclairage nouveau sur la question du financement, car elle a creusé le déficit de la protection sociale à un niveau historique, en entrainant le fort ralentissement de ses ressources.

Nous sommes arrivés à un stade où il est impossible de continuer à faire du « rapiéçage ». Le Haut Conseil du financement de la protection sociale a remis au Premier ministre des pistes pour assurer une meilleure progressivité des prélèvements sociaux sur les ménages.

Il propose en particulier de modifier les parts respectives des cotisations sociales et de la CSG et d'accroître la progressivité de cette dernière. A cet égard, la FENARA demande depuis longtemps un lissage de la CSG sur les retraites pour limiter les effets de seuils.

Nous sommes tous attachés, actifs et retraités, à notre système de protection sociale. Nous avons la conviction profonde qu'il doit évoluer dans ses prestations et son financement pour perdurer mais en continuant à être fondé sur la solidarité nationale et la solidarité entre les générations.

Le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de se dégrader. Malgré les réformes qui se succèdent, les mesures prises dans le domaine des retraites se traduisent hélas, par une baisse continue du pouvoir d'achat des pensions.

La FENARA alerte régulièrement, pouvoirs publics, élus, partenaires, presse, et lance des actions nationales avec le soutien de ses associations pour faire valoir ses points de vue et ses revendications.

Dès cet après-midi à 16 heures, une délégation composée du Bureau de la FENARA a rendez-vous avec le préfet de la Charente, pour lui remettre en main propre, les résolutions votées hier en assemblée générale, et lui faire une synthèse de notre profond mécontentement de la politique menée par le gouvernement vis-à-vis des retraités.

Mais, nous sommes arrivés au stade de la colère, car trop c'est trop. Nous appelons l'ensemble de nos associations et de nos ressortissants à se mobiliser tous ensemble, pour revendiquer et lutter avec beaucoup de force et de détermination, contre la politique sociale qui nous est proposée.

Nous proposons d'établir un véritable rapport de force des énergies, afin de permettre la réussite de nos revendications en matière d'amélioration du pouvoir d'achat et de la protection sociale.

C'est la seule voie qu'il nous reste aujourd'hui, pour s'opposer efficacement avec nos moyens et beaucoup de combativité, à la politique de régression et d'austérité que nous subissons.

Vous pouvez compter sur la FENARA, elle sera toujours à vos côtés pour défendre et améliorer les intérêts généraux de nos ressortissants avec pugnacité et conviction. Nous avons besoin de vous pour réussir, mais, nous savons aussi que nous pouvons compter sur vous, - à ce titre nos remerciements les plus sincères pour votre fidélité.

Cher(es) collègues et cher(es) ami(es), merci très sincèrement de votre participation active à la séance de clôture du congrès de la FENARA, qui doit être celui de l'espoir pour les retraités de notre secteur. Soyons prêts à relever ensemble le défi de la réussite de nos actions avec beaucoup de conviction, de force et de courage.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs, au nom de tous mes collègues et en mon nom personnel, je vous dis un très grand merci d'être venus apporter votre contribution à notre congrès, et d'être à nos côtés auprès des décideurs de ce pays.